

LA FRANCE FACE À SON VIEILLISSEMENT

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
FÉVRIER 2023

UNE CROISSANCE DE LA POPULATION EN VOIE DE RALENTISSEMENT.....	2
UN SOLDE NATUREL DE PLUS EN PLUS TÉNU	3
LA FRANCE, LE DEUXIÈME PAYS LE PLUS PEUPLÉ DE L'UNION EUROPÉENNE	3
UNE NATALITÉ EN BERNE	4
LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS N'EST PLUS ASSURÉ.....	4
UN SOLDE MIGRATOIRE INFÉRIEUR À 200 000.....	5
UN NOMBRE DE DÉCÈS TOUJOURS EN NETTE HAUSSE	6
UNE MORTALITÉ INFANTILE STABILISÉE	6
UNE ESPÉRANCE DE VIE TOUJOURS INFÉRIEURE À CELLE DE 2019.....	7
EN FRANCE, PLUS DE 20 % DE LA POPULATION A PLUS DE 65 ANS.....	7
UNE PYRAMIDE DES ÂGES DE PLUS EN PLUS EFFLANQUÉE À LA BASE	8
LES MARIAGES EN MODE RATTRAPAGE.....	9

La France face à son vieillissement

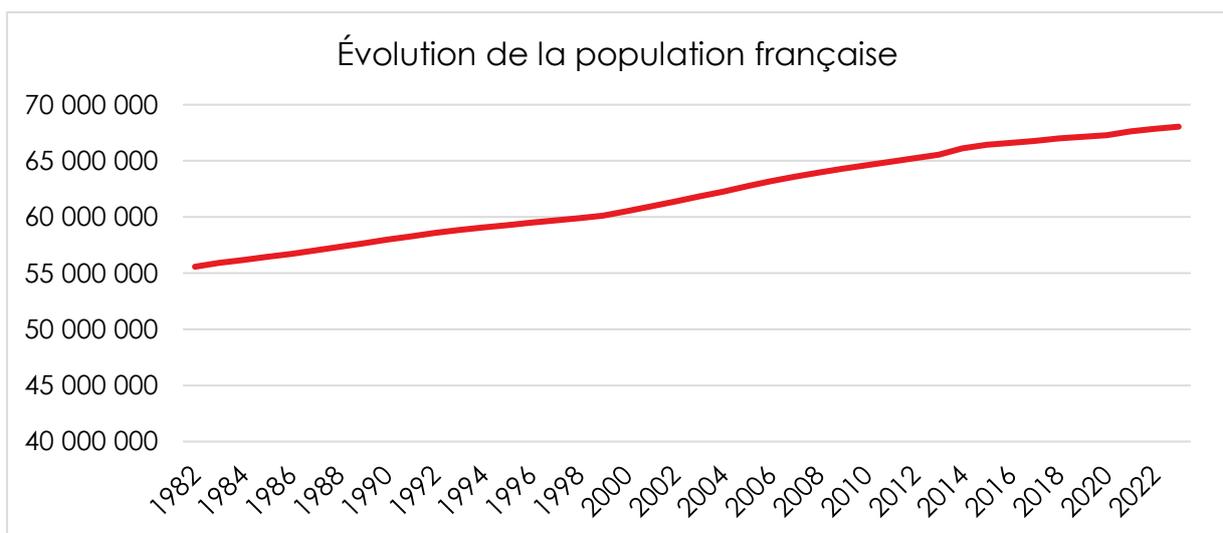
PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Avec la fin du baby-boom au début des années 1970, le vieillissement de la population était programmé. À l'exception des années autour du changement de millénaire, le taux de fécondité, inférieur à 2, ne permet pas le remplacement des générations. Avec la montée en âge de la population, le solde naturel se réduit d'année en année. Cette diminution n'est pas compensée par une hausse de l'immigration. Dans ce contexte, la population active est amenée à décliner d'ici 2030 et la population globale après 2070. La barre des 70 millions d'habitants sera difficile à atteindre. La population française qui s'élevait à 67 millions au

1^{er} janvier 2022 devrait lentement atteindre 69 millions avant de se replier.

UNE CROISSANCE DE LA POPULATION EN VOIE DE RALENTISSEMENT

Dans les années 1980, selon l'INSEE, la France comptait une cinquantaine de millions d'habitants. Au 1^{er} janvier 2023, ce nombre atteint 68,0 millions d'habitants, dont 65,8 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La population augmente de 0,3 % en 2022, après +0,4 % en 2021 et +0,3 % en 2020.

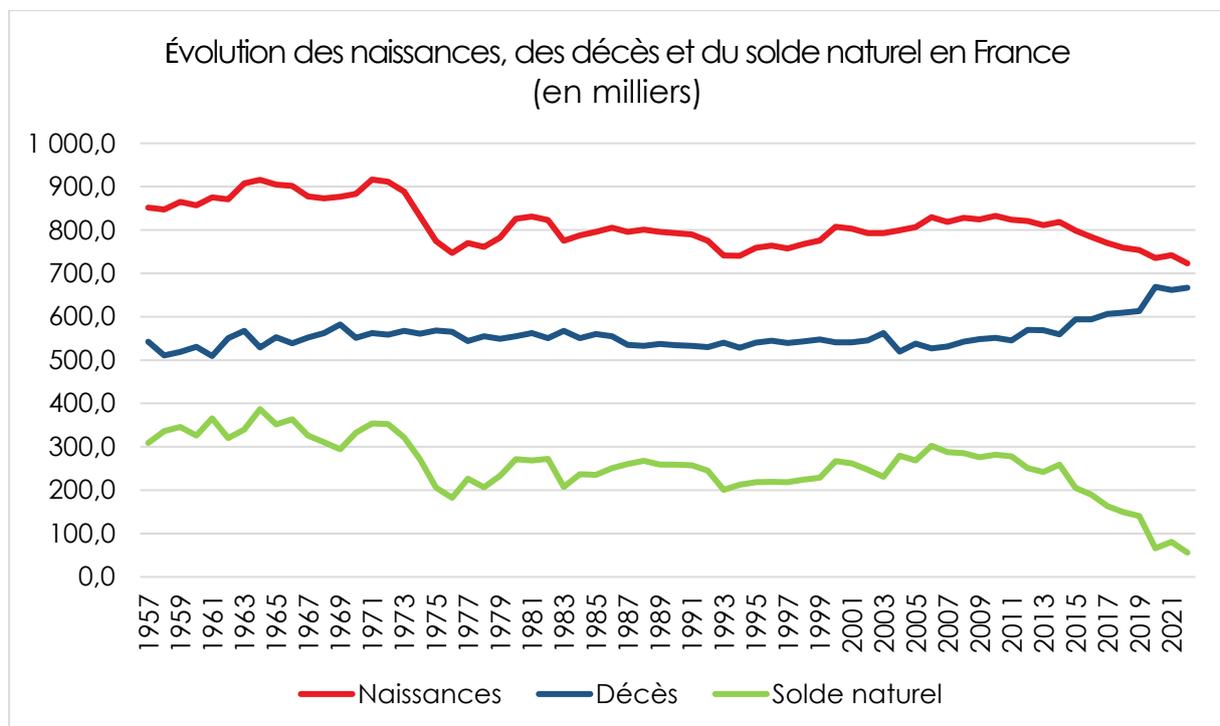


Cercle de l'Épargne – données INSEE

UN SOLDE NATUREL DE PLUS EN PLUS TÉNU

En 2022, le solde naturel, c'est dire la différence entre les nombres de naissances et de décès, atteint son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à +56 000. Il avait déjà atteint en 2020 un niveau historiquement bas du fait de la forte hausse du nombre de

décès due à l'épidémie de Covid-19. Remonté en 2021 grâce au rebond du nombre de naissances et à une baisse du nombre de décès, il est à nouveau orienté à la baisse en 2022. Le solde migratoire a été évalué par l'INSEE à +161 000 personnes. Trois quarts de la hausse de la population proviendraient du solde migratoire.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

LA FRANCE, LE DEUXIÈME PAYS LE PLUS PEUPLÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Au 1^{er} janvier 2022, la France représente 15 % de la population de l'Union européenne à 27 pays. Elle occupe le deuxième rang au sein de l'Union européenne par son poids démographique, derrière l'Allemagne (19 %). Cette dernière

plafonne depuis quatre ans à 83 millions d'habitants. Sans apport migratoire, l'Allemagne enregistrerait une décreue de sa population. Cette dernière devrait être amenée à se contracter dans les prochaines années quand celle de la France continuera à augmenter jusqu'en 2044 avant de décliner.

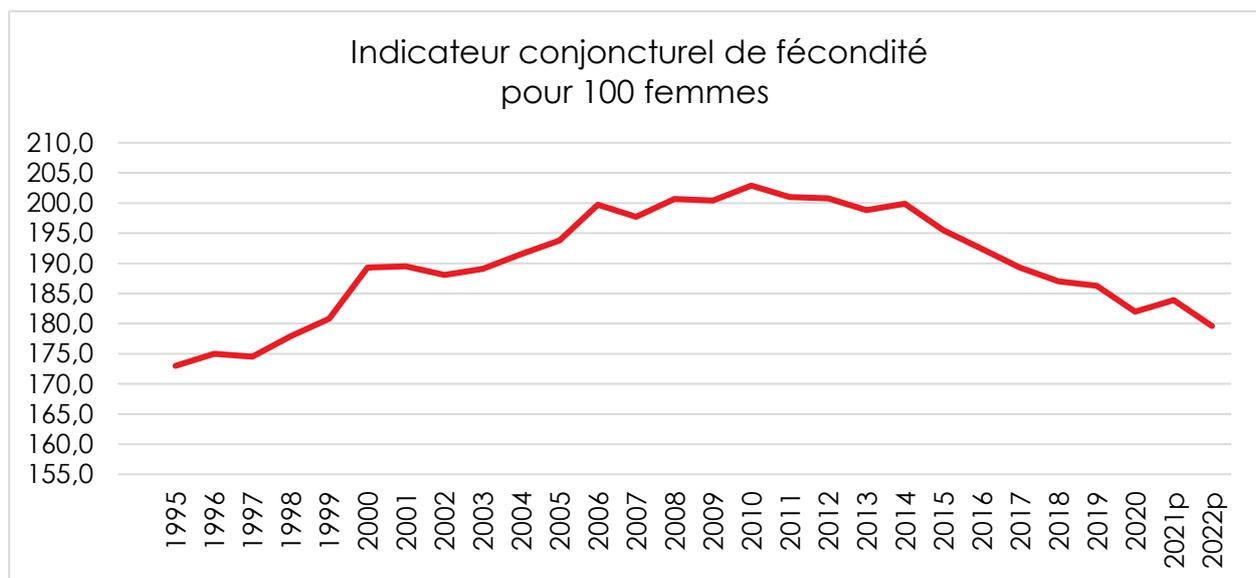
UNE NATALITÉ EN BERNE

Selon l'INSEE, 723 000 bébés sont nés en 2022, soit 19 000 de moins qu'en 2021 (-2,6 %). Entre 2015 et 2020, les naissances ont été chaque année de moins en moins nombreuses. En 2021, un rebond avait été constaté après la forte contraction de 2020 marquée par la crise covid. Cette reprise de la natalité fut cependant éphémère.

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS N'EST PLUS ASSURÉ

En 2022, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'élevait, selon l'INSEE, à 1,80 enfant par femme, en baisse, après 1,84 en 2021. Il avait diminué chaque année entre 2015 et 2020, avant d'augmenter en 2021, toujours en rebond de 2020.

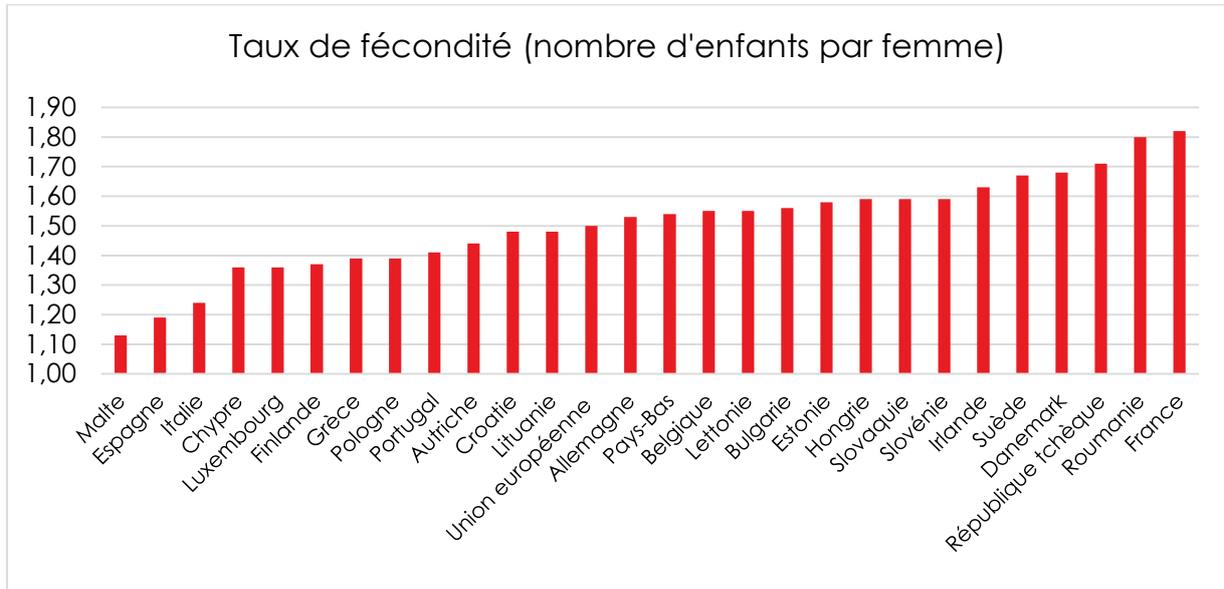
L'âge moyen à la maternité est de 31,0 ans en 2022, contre 29,4 ans en 2002. Le taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans baisse depuis les années 2000. Cette diminution s'accroît depuis 2015. Après avoir augmenté, le taux de fécondité des femmes de 35 à 39 ans est également orienté à la baisse.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

En 2020, la France est le pays de l'Union européenne plus fécond (ICF de 1,82), suivie par la Roumanie (1,80). Trois pays ont des ICF inférieurs à 1,3 : Malte, l'Espagne et

l'Italie. L'Allemagne se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne avec un ICF de 1,53, contre 1,50.

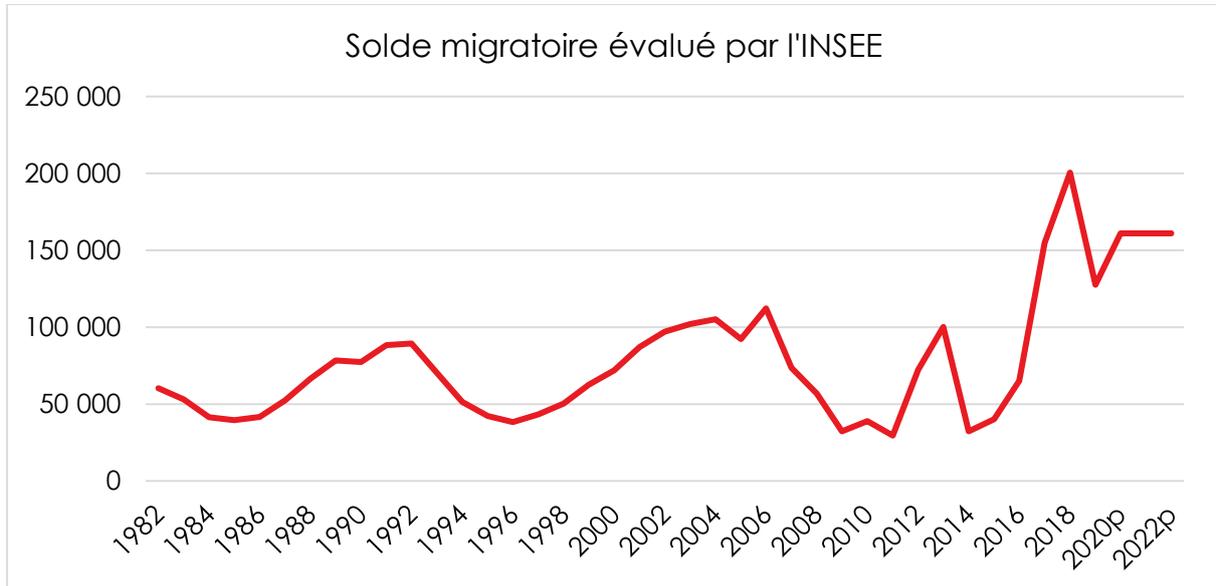


Cercle de l'Épargne – données Eurostat - Insee

UN SOLDE MIGRATOIRE INFÉRIEUR À 200 000

l'augmentation de la population. Pour 2021, il a été évalué à +161 000.

Le solde migratoire est positif et contribue de plus en plus à



Cercle de l'Épargne – données INSEE

P : provisoire

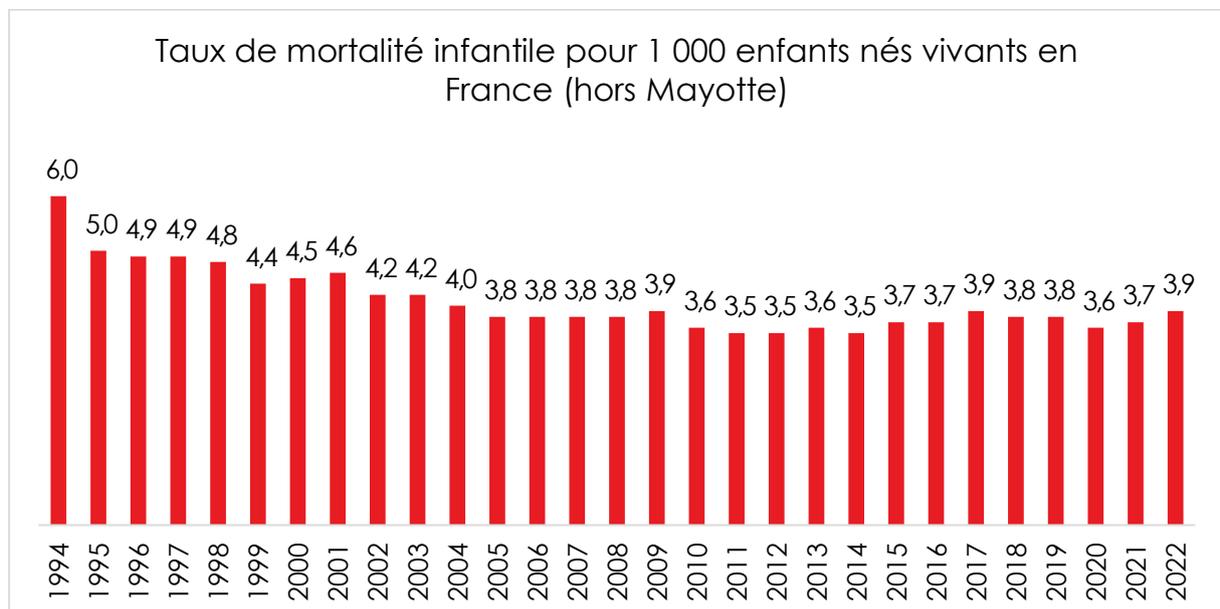
UN NOMBRE DE DÉCÈS TOUJOURS EN NETTE HAUSSE

Le vieillissement de la population, l'épidémie de covid et les « épisodes caniculaires » expliquent la forte croissance du nombre décès en France. En 2022, 667 000 personnes sont, selon l'INSEE, décédées en France, soit 5 000 de plus qu'en 2021 et à peine moins qu'en 2020 (-2 000). Par rapport à 2019, le surcroît de décès est de 54 000, soit l'équivalent d'une ville moyenne française. L'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité tend naturellement à accroître le nombre de décès (+0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis +1,9 % entre 2014 et 2019). La

pandémie est responsable de 48 000 décès en plus en 2020. En 2021, elle est à l'origine d'un surcroît de décès de 43 000. L'épidémie de grippe et les trois périodes de canicule (mi-juin, du 10 au 25 juillet et la première quinzaine d'août) ont occasionné également un plus grand nombre de décès.

UNE MORTALITÉ INFANTILE STABILISÉE

La mortalité infantile reste inférieure à 4 enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes mais elle ne baisse plus depuis une dizaine d'années. Une légère remontée a même été constatée entre 2010 et 2015. Cette hausse est avant tout imputable aux régions et départements d'Outre-Mer.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

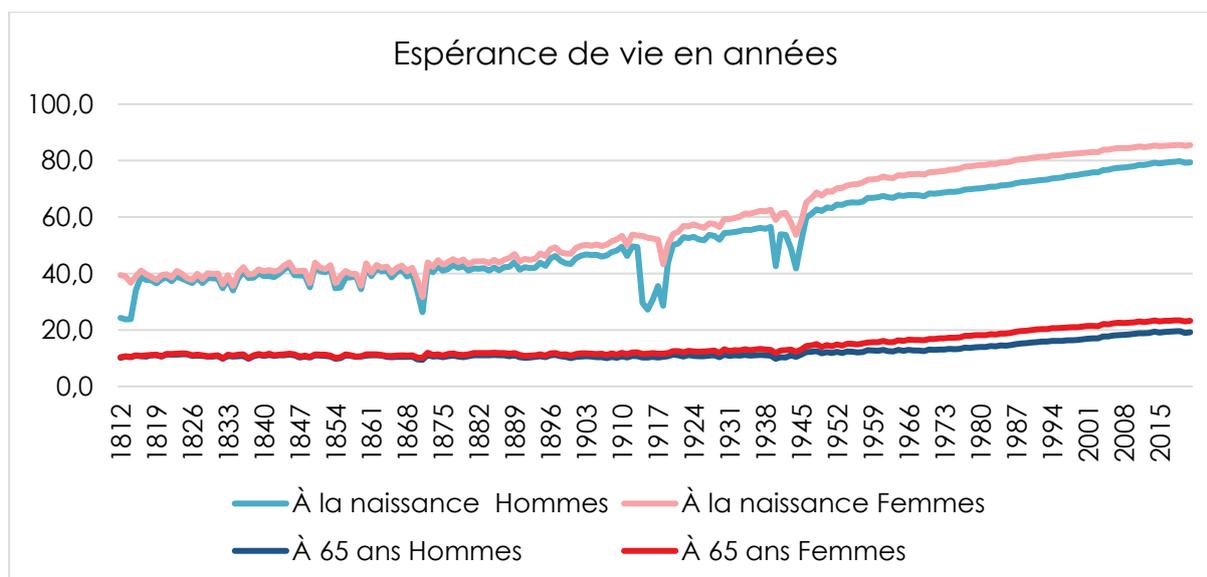
UNE ESPÉRANCE DE VIE TOUJOURS INFÉRIEURE À CELLE DE 2019

En 2022, l'espérance de vie à la naissance s'élevait, selon l'INSEE, à 85,2 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Par rapport à 2021, l'espérance de vie des hommes a progressé de 0,1 an quand elle est restée stable pour les femmes. En raison de sa forte baisse en 2020 (-0,5 an pour les femmes, -0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie en France est inférieure de 0,4 an à celle de 2019,

pour les femmes comme pour les hommes.

En 2021, l'espérance de vie en France est supérieure de plus de deux ans à la moyenne de l'Union européenne (82,8 ans pour les femmes, 77,2 ans pour les hommes).

En un peu plus de deux siècles, l'espérance de vie à la naissance a été multipliée par plus de deux, tout comme celle à 65 ans qui détermine le temps estimé à la retraite.

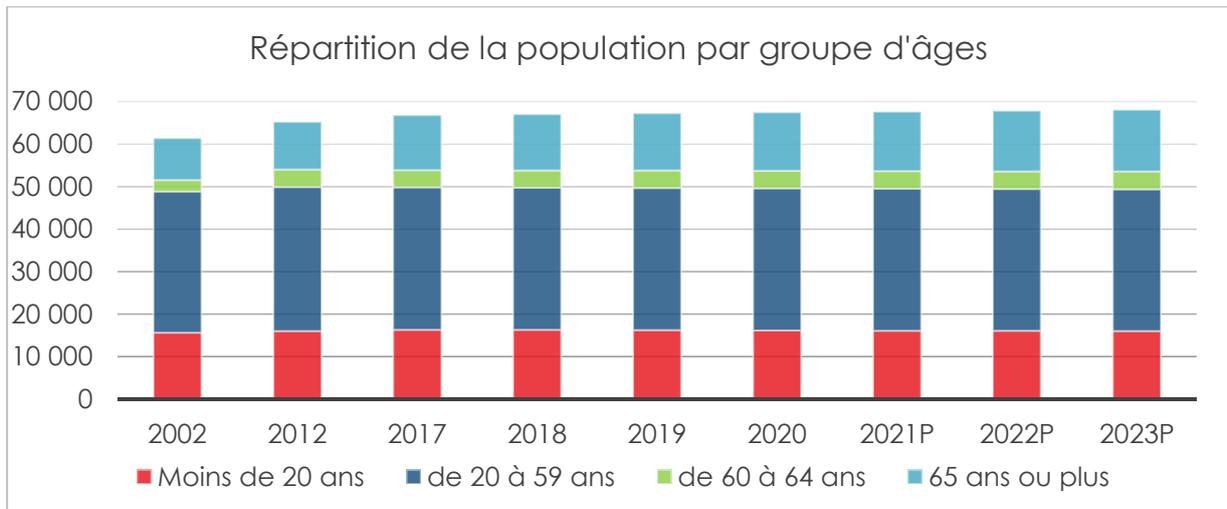


Cercle de l'Épargne – données INED

EN FRANCE, PLUS DE 20 % DE LA POPULATION A PLUS DE 65 ANS

Au 1^{er} janvier 2023, en France, 21,3 % des habitants ont 65 ans ou plus. Depuis plus de trente ans, cette proportion est en hausse constante. Avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses

du baby-boom, le vieillissement s'accélère. Ce constat est partagé par tous les pays de l'Union. En 2021, les personnes de 65 ans ou plus représentent 20,8 % de la population de l'Union, contre 17,8 % en 2011. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Allemagne.

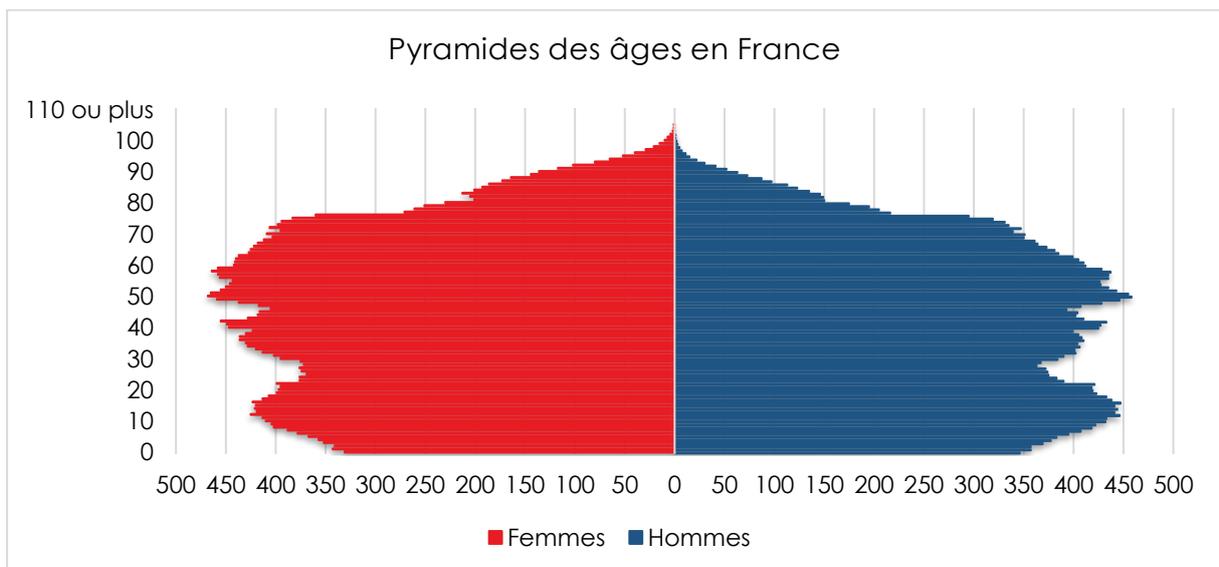


Cercle de l'Épargne – données INSEE (p = provisoire)

UNE PYRAMIDE DES ÂGES DE PLUS EN PLUS EFFLANQUÉE À LA BASE

Si les traces de la Seconde Guerre mondiale tendent à disparaître au sein de la pyramide des âges. Celle-ci se caractérise par la montée en âge progressif des générations du baby-boom qui ont désormais plus de 50 ans. La pyramide a plusieurs encoches. La première au niveau des 40/46 ans est liée à la baisse de

natalité après le premier choc pétrolier. La deuxième, plus marquée, concerne les générations nées dans les années 1988 et 1998 à laquelle succède le petit baby-boom de l'an 2000 qui prend fin en 2012. Depuis, une baisse assez rapide des naissances est constatée en lien avec la diminution du taux de fécondité et l'arrivée des générations creuses des années 1990 à l'âge d'avoir des enfants.



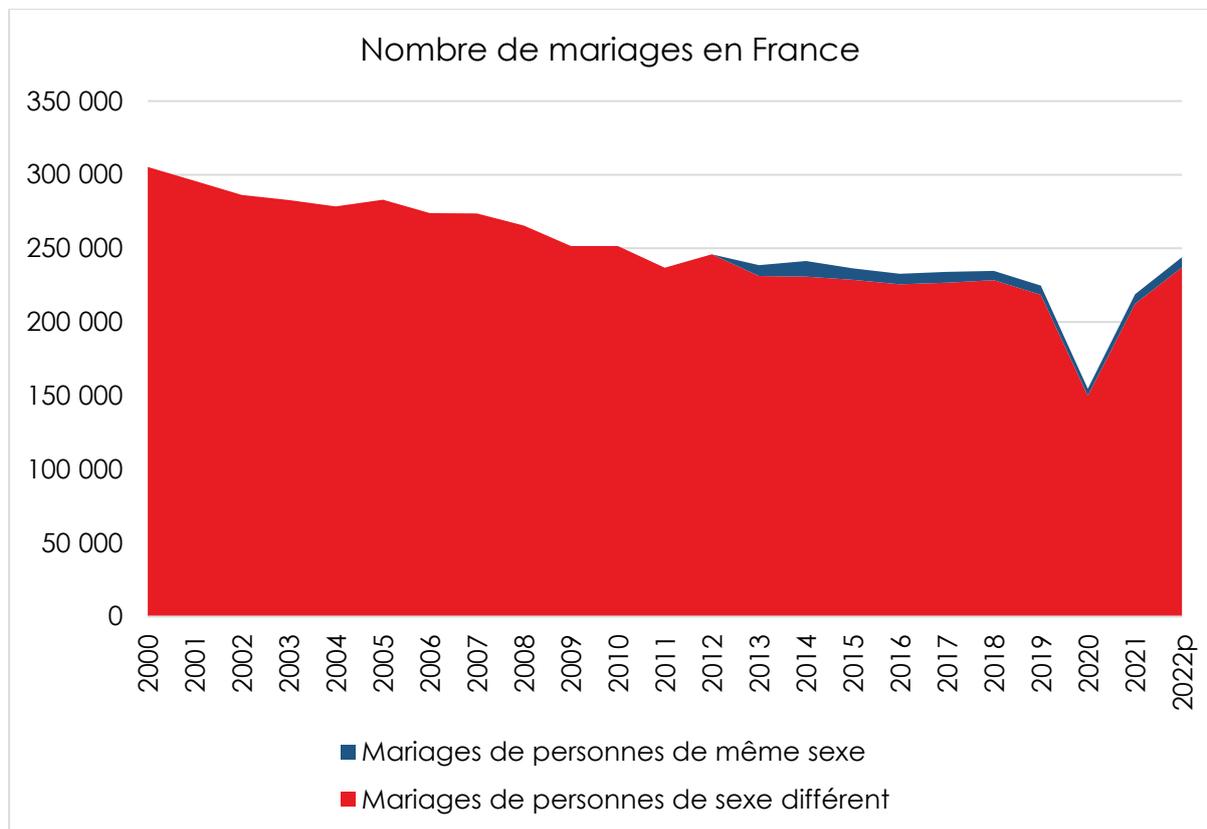
Cercle de l'Épargne – données INSEE

LES MARIAGES EN MODE RATRAPAGE

En 2022, 244 000 mariages ont été célébrés dont 237 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe. Ce nombre est le plus élevé depuis 2012. Après une année 2020 marquée par un recul historique (-31 % par rapport à 2019), un phénomène de rattrapage est en cours.

L'âge moyen des mariés de sexe différent continue à augmenter. Il

est de 37,2 ans pour les femmes (+0,4 an) et de 39,6 ans pour les hommes (+0,3 an). Pour les couples de même sexe, l'âge au mariage est toujours supérieur à celui des conjoints de sexe différent mais a tendance à diminuer depuis 2013, première année d'ouverture du mariage aux conjoints de même sexe (à l'exception de 2020). En 2022, il est de 38,5 ans pour les femmes (+0,9 an), et de 44,0 ans pour les hommes (stable par rapport à 2021).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

En 2021, 209 000 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été conclus, soit une hausse de 20 % par rapport à 2020. Cette hausse s'inscrit dans le processus de rattrapage après la

chute du nombre de PACS en 2020 de 11 %. En revanche, pour 2022, une première évaluation semble indiquer une baisse de 8 % par rapport à 2021.

* *
*

Le vieillissement de la population française n'est pas en soi une surprise. Il est néanmoins plus rapide que prévu en raison de la baisse, d'une part, du taux de fécondité depuis une dizaine d'années et de la hausse, d'autre part, de la mortalité induite par le covid-19 ainsi que par les canicules. Les conséquences de ce vieillissement sont importantes évidemment en matière de retraite mais aussi en matière de dépendance et de

santé. Avec un nombre de retraités en augmentation, les pénuries de main-d'œuvre risquent de se multiplier. Les besoins en services domestiques augmenteront rapidement, services qui ne pourront pas être tous automatisés. Les secteurs de la santé et de l'aide à la personne ainsi que ceux du bâtiment seront confrontés à des déficits de main-d'œuvre, ce qui pourrait provoquer des tensions sociales et de l'inflation.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr